

PROGRAMME

« Gérer l'égalité professionnelle »

Objectifs

- Analyser le cadre législatif et ses évolutions
- Comprendre les objectifs de l'égalité professionnelle
- Appliquer l'égalité professionnelle en entreprise

Les actions de formation dispensées par GESTRH entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs. (Articles L.6133-1, L.6313-1, L.6313-3 du Code du travail).

Programme

Matin :

- *Connaître le cadre législatif de l'égalité professionnelle*
 - Comprendre les objectifs de l'égalité professionnelle
 - Analyser les principales dispositions législatives
- *Approfondir les dispositions du décret du 7 juillet 2011 et 18 décembre 2012 (Hommes / Femmes) ainsi que du décret du 20 mai 2009 (Séniors)*
 - Les entreprises concernées
 - Le contenu de l'accord ou du plan d'action
 - Les modalités de contrôle
 - La sanction financière

Après-midi :

- *Cas particuliers des salariés protégés*
 - Cas particuliers des salariés protégés
 - Gestion des carrières et rémunérations
 - Comprendre la méthode CLERC
- *Appliquer l'égalité professionnelle selon la taille de l'entreprise*
 - Réaliser un état des lieux de la situation
 - Définir les indicateurs
 - Déterminer les mesures de réduction des écarts
 - Elaborer un plan d'action ou un accord collectif
 - Communiquer et rédiger la synthèse
 - Les aides publiques

Public concerné (1) :

Dirigeants, Responsables ressources humaines

Stagiaire : Minimum 4 stagiaires

Intervenant : **Nathalie LE GONIDEC**, Expert spécialisé dans le domaine des RH, avec une expérience de plus de 15 ans en entreprise de différents secteurs d'activités. Généraliste de la fonction RH, intervient sur les relations sociales, la gestion du changement, le développement des compétences, le tout en lien avec la stratégie des entreprises.

Modalités de déroulement :

- **Date** : **En cours** (de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h)
- **Durée** : 1 jour (7 heures)
- **Lieu** : A déterminer

Tarif : 470 € HT/Jour, repas compris (en inter)
En cas d'intra, nous consulter.

Prérequis :

Aucun prérequis

Méthodes et moyens Pédagogiques :

-Alternance de théorie et de pratique

Modalités d'évaluation et validation des acquis :

- Questionnaire auto-évaluation du/de la stagiaire
- Questionnaire à choix multiples (QCM)
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation (objectifs, nature, durée de l'action et résultat de l'évaluation des acquis)
- Evaluation à chaud.

Modalités de suivi :

Feuille d'émargement

(1) GESTRH est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.